

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Date convocation<br>29/06/2020 | Nombre de membres en exercice : 11<br>Nombre de membres Présents : 7<br>Nombre de membres Absents : 4 |
| Date Affichage<br>29/06/2020   | Nombre de procurations : 0<br>Nombre de votants : 7   |

Séance du 10 juillet 2020

L'an deux mille dix-neuf et le dix juillet 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire ;

Présents :

Absents excusés :

Absents :

**Objet de la Délibération**

**ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS A LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES CAPCIR  
HAUT-CONFLENT**

Monsieur le Président rappelle qu'à la suite du renouvellement général des Conseil Municipaux des 15 mars et 28 juin 2020, il convient de procéder à l'élection des délégués pour représenter la commune au sein des divers syndicats Intercommunaux.

Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, par application des dispositions de l'article L 5212-7 du Code Général de Collectivités Territoriales, élit :

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES CAPCIR HAUT-CONFLENT :**

Titulaire : - M. PETITQUEUX P.

Suppléant : - M.VAILLS S.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Copie certifiée conforme

A Formiguères, le 10 juillet 2020

Le Maire

P.PETITQUEUX

